
COMBLER LE FOSSÉ NUMÉRIQUE : **POUR UN MEILLEUR FINANCEMENT DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE LA SANTÉ**

Sommaire

Les systèmes de santé mondiaux évoluent rapidement, sous la forte influence de l'introduction des technologies numériques, de l'intelligence artificielle et de l'utilisation de grands ensembles de données. La transformation numérique a le potentiel d'élargir l'accès aux soins de santé et d'accélérer les progrès vers les Objectifs de développement durable visant à atteindre la couverture sanitaire universelle d'ici 2030.

Nous sommes arrivés à une phase où nous devons penser au-delà de l'amélioration des systèmes de santé par l'introduction de technologies numériques individuelles et envisager plutôt la transformation numérique des systèmes de santé au sens large. Nous devons éliminer les obstacles et les défis sous-jacents à la durabilité et à la mise à l'échelle. Nous devons nous concentrer sur les actions et les investissements nécessaires à une transformation plus équitable, inclusive et durable des systèmes de santé dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

Au cours des vingt dernières années, la gouvernance en matière de santé a fait l'objet d'un regain d'attention et a conduit à une meilleure appréciation de l'impact de la bonne gouvernance, dans son sens le plus large (comprenant la législation, la réglementation

et le financement, ainsi que le leadership politique, la surveillance et la responsabilité) sur la prestation des soins de santé à tous les niveaux du système de santé. Une structure et des processus de gouvernance inclusifs, transparents, garantissant l'engagement significatif de diverses parties prenantes et comprenant de solides mécanismes de responsabilisation, permettront de mener à bien une transformation numérique qui répondra aux préoccupations, aux attentes et aux besoins d'un large éventail de parties prenantes. Cela englobe la société civile, les patients, les professionnels de la santé, les universitaires, les jeunes, les femmes et d'autres communautés traditionnellement marginalisées, ainsi que le secteur privé, sous l'égide des gouvernements. Cela permettrait également de se prémunir contre les exclusions injustifiées ou imprévues ou les conséquences négatives de cette transformation numérique. Il s'agit d'impliquer les personnes dans la conception et la supervision de la transformation numérique, de comprendre leurs besoins et de répondre à leurs préoccupations concernant les violations existantes ou potentielles de la vie privée et des droits de l'homme.

Les pays doivent élaborer des stratégies dont le coût est évalué pour guider la transformation numérique de leur système de santé et les

gouvernements doivent être aux commandes de ce processus complexe, rapide et difficile, les autres parties prenantes doivent s'aligner sur leurs plans et les soutenir. Il s'agit également de promouvoir et d'étendre la connectivité numérique et la culture numérique dans l'ensemble de la société, pour les travailleurs de la santé de tous niveaux, y compris les travailleurs de la santé communautaire, ainsi que pour les patients, les législateurs et toutes les personnes qui interagissent avec un système de santé numérisé. Il existe peu d'informations sur les besoins en ressources financières ou sur la manière dont les fonds doivent être investis et dans quelle séquence pour réussir la transformation numérique des systèmes de santé. Dans ce cadre conceptuel, nous avons identifié et évalué neuf domaines d'investissement prioritaires en matière de santé numérique, sélectionnés sur la base des contributions de plus de 350 parties prenantes mondiales. Nous avons également identifié d'autres domaines qui nécessiteront des investissements plus importants afin de garantir que l'environnement favorable facilitera la transformation numérique de manière équitable, inclusive et durable.

En modélisant le coût estimé de ces neuf priorités d'investissement dans les pays à revenu faible et intermédiaire inférieur¹, nous avons obtenu un chiffre indicatif des ressources nécessaires à la transformation numérique des systèmes de santé dans ces pays, y compris des projections de coûts sur cinq ans pour chaque domaine². Sur la base de cette modélisation, nous estimons qu'un investissement de 12,5 milliards USD est nécessaire pour les neuf domaines d'investissement prioritaires dans 78 pays à revenu faible ou moyen inférieur au cours des cinq prochaines années, soit environ 2,5 milliards USD par an en moyenne.

Les infrastructures de santé représentent environ 75 % du total des investissements prévus. Mais cela ne comprend que les coûts du secteur de la santé (dématérialisation des dossiers médicaux, réseaux locaux et étendus dans les établissements et équipements informatiques et de communication nécessaires dans les établissements) et non

les investissements généraux nécessaires pour accroître la connectivité ou l'utilisation numérique au sein de la population, qui doivent également être considérés comme prioritaires. Les coûts opérationnels, qui comprennent les dépenses courantes liées à la maintenance, au remplacement des équipements, aux formations de remise à niveau, aux licences de logiciels, à la gestion de projet et à l'assistance technique, et qui représentent la moitié du total des coûts prévus, ne sont souvent pas entièrement pris en compte dans les analyses de coûts actuelles et sont absents de la plupart des sources de données. Ils sont inclus dans cette estimation des investissements.

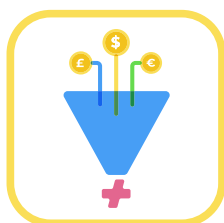
Le coût total prévu représente environ 1 % des dépenses publiques annuelles de santé des pays à revenu faible ou moyen inférieur. Il n'est pas déraisonnable de supposer que, en moyenne, 60 à 70 %³ de ce montant peuvent être couverts par des ressources nationales, le reste devant être financé par des sources extérieures. Si les pays doivent prendre l'initiative de financer leur système de santé, dans de nombreux contextes où les ressources sont limitées, les organismes donateurs, les organisations philanthropiques et le secteur privé jouent également un rôle essentiel. Le montant relativement modeste du financement nécessaire devrait inciter davantage de donateurs à réévaluer le potentiel des investissements catalytiques dans les opportunités présentées. Pour que la transformation numérique des systèmes de santé soit financée et soutenue de la manière la plus efficace possible, la coordination et l'alignement des investissements internationaux sont nécessaires.

La dématérialisation de tous les aspects de la vie, y compris la santé, va progresser sans relâche. Mais cette progression doit être conduite et guidée par un processus clair et inclusif si l'on veut qu'elle débouche sur une meilleure santé, une plus grande inclusion, une réduction des inégalités et la réduction du fossé numérique qui continue de se creuser. Même des investissements supplémentaires modestes au cours de cette période, s'ils sont bien orientés, ont le potentiel de construire des systèmes de santé plus forts et plus résilients.

Ce cadre conceptuel décrit le montant, les priorités et la nature des investissements nécessaires pour soutenir la transformation numérique équitable, inclusive et durable des systèmes de santé dans les pays à revenu faible et moyen inférieur, et propose des recommandations sur la manière dont cette transformation devrait se produire.



Recommandation n° 1 - Plus d'investissements de niveaux national et international. Les gouvernements et les bailleurs de fonds internationaux devraient accorder la priorité aux financements destinés à aider les pays à revenu faible et moyen inférieur à transformer numériquement leur système de santé, en veillant à ce qu'il soit équitable, inclusif, durable et qu'il protège les intérêts des personnes, leur droit à la santé, leur vie privée et leur capacité à participer à sa gouvernance. Bien que nous ayons prévu un besoin de financement de 2,5 milliards de dollars par an en moyenne pour les cinq prochaines années dans neuf domaines d'investissement prioritaires en matière de santé numérique pour ces pays, le besoin réel d'investissement sera finalement déterminé pays par pays et sur la base de plans évalués. Il devra être accompagné d'investissements plus larges visant à accroître la connectivité et l'utilisation numériques au sein de la population, ainsi que d'investissements visant à créer un environnement favorable plus large.

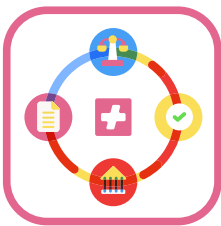


Recommandation n° 2 - Des investissements mieux coordonnés et alignés. Les donateurs internationaux et le secteur privé devraient veiller à ce que leurs investissements soient coordonnés et alignés sur les priorités nationales. Cela devrait inclure l'identification et le renforcement des systèmes et des processus qui améliorent la coordination des financements. Sans cela, il existe un risque de fragmentation, de duplication et de gaspillage. Au niveau national, il est nécessaire de coordonner les parties prenantes et les donateurs internationaux par le biais de processus transparents et sous la direction du gouvernement. Les Principes d'alignement des donateurs pour la santé numérique, largement approuvés, constituent le plan directeur de cette action coordonnée et doivent être pleinement respectés et contrôlés.

Pour améliorer la transparence et la responsabilité, il est également nécessaire que les institutions multilatérales de développement introduisent des outils à l'échelle nationale qui suivent et publient des données sur le financement de la santé numérique dans le cadre de leur investissement plus large dans la santé. En outre, l'OMS doit remplir le rôle stratégique, normatif et technique de grande envergure envisagé pour l'organisation lors de la réunion de l'Assemblée mondiale de la santé en 2018. À ce titre, l'OMS doit suivre les besoins et les flux de fonds pour la transformation de la santé numérique.



Recommandation n° 3 - Une stratégie de santé numérique évaluée et une feuille de route des investissements. Les pays doivent chacun développer une stratégie de santé numérique inclusive en tant que partie intégrante de leur programme de couverture sanitaire universelle et de renforcement des systèmes de santé. Ces stratégies doivent être alignées sur la maturité du pays en matière de santé numérique et promouvoir des solutions interopérables en matière de connectivité, d'investissement, de gouvernance des données, de législation et de réglementation, d'alphabétisation et de main-d'œuvre. Ces solutions doivent être élaborées de manière inclusive et participative, avec suffisamment de temps pour consulter les différentes parties prenantes, notamment la société civile, les jeunes, les femmes et les communautés marginalisées et difficiles à atteindre, ainsi que les professionnels de santé à tous les niveaux du système de santé. Ces stratégies doivent être évaluées et accompagnées d'une feuille de route d'investissement classée par ordre de priorité et de séquence, qui présente les différentes sources de financement ainsi que les lacunes.



Recommandation n° 4 - Un cadre réglementaire et un environnement politique solides. Les gouvernements nationaux doivent donner la priorité à la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire et des politiques nécessaires pour guider la transformation numérique de leur système de santé afin qu'elle soit inclusive, équitable et durable. Ce processus doit être fondé sur un engagement multipartite et inclure une large participation de la société civile, notamment des jeunes, des femmes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des communautés marginalisées et difficiles à atteindre. Il s'agit de définir les bases juridiques en termes d'utilisation des données de santé, de respect de la vie privée, de culture numérique et de politiques relatives au type de système de santé numérisé dont un pays a besoin pour assurer une couverture sanitaire universelle. Un environnement de politique publique transparent augmente la sécurité de la planification et des investissements pour les donateurs internationaux et le secteur privé et clarifie les incitations et les attentes.



Recommandation n° 5 - Mécanismes permettant un engagement significatif des parties prenantes. Pour qu'une transformation numérique permette d'améliorer les résultats en matière de santé et d'accélérer les progrès vers la couverture sanitaire universelle, la société civile, notamment les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les communautés marginalisées et difficiles à atteindre, doit être impliquée à tous les niveaux de la planification, de la stratégie, de l'exécution et du suivi de la transformation. Cette participation doit être soutenue financièrement afin que les communautés de toutes les couches de la société soient représentées et puissent demander des comptes aux responsables et aux prestataires de services.



Recommandation n° 6 - Amélioration de la connectivité numérique. Il est urgent que toutes les parties prenantes - nationales, internationales, publiques et privées - donnent la priorité à des actions stratégiques, ciblées et coordonnées pour combler le fossé de l'accès numérique. Il s'agit d'une condition préalable à un accès équitable aux services de santé basés sur la technologie. Il s'agit de combler les lacunes en matière de couverture, d'accessibilité financière et de culture numérique. Il faut une volonté politique à tous les niveaux et un engagement de la société civile pour mobiliser les décideurs politiques et sensibiliser le public. S'il n'est pas pris en compte, le fossé de la connectivité creusera le fossé de l'équité en matière de santé et marginalisera davantage les populations déjà défavorisées.